



Arbre isolé sur Chamuel et à Champ Barret



Arbres isolés aux Panessières et arbre isolé à Très la Ville



Haies basses en Brechot et à la Combe de la Claye



Haies basses aux Feuilles et à Champ Raty (photos Luc Laurent)



Haies basses à Champ Barret et en Courtet



Haies basses sur Champ Ferrant et haie multistrates au Souchet (photos Luc Laurent)



Haies multistrates/basses anciennes Sous le Mollard et à Champ Bolly



Haies multistrates/basses anciennes à Sous les Etards et haie multistrates au Grabon (photos Luc Laurent)



Haies multistrates/basses anciennes à Comba Louva et haies multistrates le long d'un chemin à Moleront



Haies multistrates à Grande Combe (photos Luc Laurent)

2.2.1.4.1 Haies de propriétés

Il convient d'évoquer les haies délimitant les propriétés. En effet, ces éléments structurels linéaires se caractérisent souvent par une végétation qui se démarque du contexte local, cela à partir d'une végétalisation ornementale de références urbaine et pavillonnaire (tuyas, lauriers...) ou externe (cyprès) conduisant à une altération des hameaux avec pour corollaire une banalisation du territoire. Ces haies banalisantes sont peu fréquentes. On revanche, on peut observer des haies de feuillus locaux.



Haie de propriété de feuillus de différentes essences au Clozat et de buis à Cormorand (photos Luc Laurent)



2.2.1.5 Forêts : des protections des sols et des bassins versants

2.2.1.5.1 Forêts des cartes anciennes

Forêts des cartes de Cassini (XVIII ème siècle)

Grâce à la numérisation des cartes de Cassini dont les levés datent de la deuxième moitié du XVIII ème siècle le périmètre des forêts figurant sur ces cartes permettent de localiser facilement ces noyaux anciens au sein des forêts actuelles (Vallauri *et al.* 2012). Bien sûr, ces noyaux ont été relevés avant le minimum forestier de la première moitié du XIX ème siècle à une période où le défrichement était très important. Aussi certains noyaux anciens ont-ils pu être défrichés après les levés des cartes de Cassini, cultivés ou pâturés puis abandonnés et recolonisés par la forêt dans l'intervalle. Pourtant, il n'existe pas de tels exemples attestés sur de grandes surfaces (Vallauri *et al.* 2012). Les forêts des cartes de Cassini concernent Villereversure au bois de Valuisant.

Forêts des cartes d'état-major (XIX ème siècle)

Les cartes d'état-major furent réalisées au cours du minimum forestier de la première moitié du XIX ème siècle, cela d'une façon très précise (Renaux & Villemey 2016). Sur les cartes d'état-major de Villereversure des forêts sont représentées au bois de Valuisant (bois de la Rousse), à la Côte, au bois des Renons, aux Perailles (bois de Grammont), à la Combe Rongin, aux Combettes et à Sur la Rochette pour une surface totale estimée à 296,45 ha.



Forêts des cartes de l'Atlas Bénardeau et Cuny (1889)

Dans l'*Atlas forestier de la France par départements : dressé sous les auspices du Ministre de l'Agriculture d'après les renseignements fournis par les agents du service extérieur* (Bénardeau et Cuny 1889) des forêts sont représentées au bois de Valuisant (bois de La Rousse), à la Côte et aux Perailles (bois de Grammont) mais pas au bois de Renons mais au Mont Louvet au sud-ouest de la commune de Villereversure.

Forêts des cartes de l'Atlas Daubrée (1912)

Les informations de l'enquête Daubrée ont été recueillies entre 1904 et 1910 et le travail d'exploitation des données et de publication s'est fait entre 1910 et 1912. Les cartes ont été réalisées à l'échelle départementale (1/320 000).

Pour la partie de la carte départementale concernant Villereversure, des forêts sont représentées au bois de Valuisant (bois de La Rousse), à la Côte et aux Perailles (bois de Grammont) mais pas au bois de Renons ni au Mont Louvet au sud-ouest de la commune de Villereversure.



2.2.1.5.2 Peuplements actuels

La forêt actuelle (forêt*) dont les ripisylves est cartographiée avec la BD Forêt IGN V2 2005 (la version la plus récente pour le département de l'Ain comme le confirme l'IGN) ; elle totalise 675,92 ha (38,8 % du territoire). Elle est dominée par les feuillus, le chêne et les conifères introduits douglas et pin noir.

BD Forêt IGN V2 2005 : essence	surface en ha	pourcentage
Feuillus	501,86	74,2
Mixte	87,32	12,9
Chênes décidus	80,6	11,9
Douglas	4,92	0,7
Pin laricio, pin noir	1,22	0,2
NR : non renseigné : coupe récente	0	0

Il faut également noter la présence de boisements de robinier comme à en Viglier et à la Verchère.

L'évolution de la forêt est montrée par une analyse diachronique entre 1866, 1952, 2000 et 2021, avec comme repères les périmètres des forêts des cartes d'état-major.



Forêt des cartes d'état-major : bois de Valuisant (bois de la Rousse) à la Chassagne et à la Rousse



Forêt des cartes d'état-major : bois des Renons aux Renons et bois aux Perailles (bois de Grammont) (photos L.L.)